




SOMMAIRE :

- 
- Rappel consignes de stockage du plant et plantation
 - Mildiou : Présence de repousses sur la plupart des tas de déchets et d'écarts de triage non gérés. **Mildiou signalé sur plusieurs tas.**
 - La sensibilité variétale au mildiou
 - Le réseau de stations météo 2024
 - Limaces : dans les parcelles à risques, présence régulière et parfois importante : seuil indicatif de risque atteint dans 40 % des situations. A surveiller.
 - Taupins : espèce *Agriotes Sputator* majoritaire sur la région des Hauts de France.
 - Note nationale pollinisateurs

OBSERVATIONS : 9 tas de déchets ont été observés cette semaine.

SITUATION DANS LA PLAINE :

Dans le Nord et le Pas de Calais, les semis de betteraves et de pois ont bien avancé durant la fin de semaine dernière et les semis de lin ont démarré. Les plantations de pommes de terres ont démarré dans quelques rares secteurs (Vermelles, Loos-en-Gohelle, ...), mais dans la très grande majorité du Nord et du Pas de Calais les parcelles plantées en pommes de terre sont anecdotiques. Les précipitations annoncées d'ici au week-end ainsi que les températures fraîches ne devraient pas permettre aux plantations de progresser avant la semaine prochaine.

Dans les départements Picards, les conditions climatiques de la semaine dernière ont, une nouvelle fois, freiné les plantations. Des nombreux semis de betteraves, d'oignons, de lin et de pois ont été réalisés depuis vendredi. Au niveau des pommes de terre, des plantations ont été réalisées ce week-end dans des terres plus légères ou limoneuses sur des bassins moins arrosés suite aux conditions estivales.

Les prévisions météo ne sont pas réellement fixées pour cette semaine à l'heure d'écrire ce message. De ce fait, les plantations pourront ou pas réellement démarrer d'ici quelques jours en faisant toutefois attention à la fraîcheur du sol et à la qualité du plant.

RAPPEL DES CONSIGNES POUR LE STOCKAGE DU PLANT ET LA PLANTATION :

Les consignes à respecter par le producteur pour le stockage du plant

- **Vérifiez l'état germinatif et la fermeté des plants** : la vigueur germinative peut-être contrôlée en plaçant vos tubercules à 16-18 °C,
- Stockez vos plants dans un **endroit aéré, à l'abri du gel, de la pluie et de l'humidité** ;
- **Stocker le plant dans un endroit sec, ventilé** pouvant permettre le réchauffement progressif et pour l'amener idéalement au stade point blanc.
- **Évitez un stockage prolongé en big-bag** (formation de condensation). Le big-bag est un emballage de transport et non de préparation de plants. Transvasez les plants du big bag vers le pallox ou sur une dalle bétonnée (couche de 30cm d'épaisseur maxi).
- **Éviter de provoquer des coups** sur le plant lors des différentes manipulations.
- **Évitez de manipuler les plants à basse température** (inférieur à 8°C) **ou humides** (condensation).

Quelques consignes à respecter à la plantation :

- Le sol doit être **ressuyé sur 15 cm de profondeur**,
- La température du sol doit être **supérieure à 10°C**,
- En plus d'un sol réchauffé, **pensez à réchauffer votre plant (8°C)**, afin d'éviter le développement de condensation sur les tubercules,
- **Bien identifier les lots de plants d'origine différente à la plantation** (marquez par un piquet),

MILDIOU:

Situation sur le terrain



Du mildiou actif est observé depuis début avril sur plusieurs tas de déchets et d'écarts de triage non gérés (Nord, Somme, Aisne), soit un mois plus tôt que l'année dernière !! La météo humide est favorable au mildiou.

Les tournées d'observation se poursuivent pour localiser et suivre l'évolution des repousses ainsi que l'arrivée du mildiou sur les tas de déchets et d'écarts de triage non gérés.

Les repousses se développent sur la plupart des tas de déchets non gérés.

Cette semaine on nous a signalé de nouveaux cas de mildiou sur tas de déchets, les taches sont bien sporulantes, le mildiou est actif.



- Des tas de déchets non gérés avec présence de repousses et de mildiou sporulant ont été signalés à Warlus (62) et Morbecque (59)
- Des tas de déchets présentant des repousses saines sont présents à Wormhout, Steene (59), Renescure, Guarbecque et Tilloy Les Mofflaines (62).
- Des tas de tubercules sans repousses sont signalés à Wormhout (59).

Cet hiver, les quelques jours de gelée n'ont pas été suffisants pour affecter les tubercules restés au champ ou mis en dépôt dans la plaine. Des repousses se développent sur ces tubercules : ce sont des sources d'inoculum primaire qui permettent la survie des spores de mildiou durant l'hiver et leur dissémination dans l'environnement.

► La prophylaxie est primordiale dans la lutte contre le mildiou, ne tardez pas à gérer efficacement les tas de déchets et d'écarts de triage car les repousses y sont déjà bien développées !

► Voir le BSV n°5 du 3 avril qui vous rappelle pourquoi et comment gérer les tas de déchets et d'écarts de triage.

N'attendez pas que la végétation se développe sur les tas de déchets et d'écarts de triage, ni que les parcelles lèvent pour bâcher vos tas de déchets, il faut intervenir le plus rapidement possible. La lutte contre le mildiou commence dès maintenant !



Tas de déchets non géré situé à Warlus . Présence de mildiou sporulant

Photo : Chambre d'Agriculture 59/62



Tas de déchets non géré situé à Morbecque . Présence de mildiou sporulant

Photo : C.Haccart—Chambre d'Agriculture 59/62

LA SENSIBILITE VARIETALE VIS-À-VIS DU MILDIOU

La prise en compte de la sensibilité de vos variétés vis à vis du mildiou du feuillage est un critère essentiel dans le raisonnement de la lutte contre maladie.

De nombreux essais au champ ont été menés (par le SRAL, FREDON, Arvalis Institut du Végétal...) pour estimer la sensibilité au mildiou des variétés les plus couramment implantées dans notre région et suivre l'évolution des résistances dans le temps.

Niveaux de sensibilité

Trois niveaux de sensibilité peuvent être attribués en fonction du comportement des variétés vis-à-vis du mildiou :

- S = variété sensible
- I = variété intermédiaire
- R = variété résistante

Seuil de nuisibilité et sensibilité variétale

Dans le modèle Miléos®, le seuil indicatif de risque diffère en fonction de la sensibilité variétale.

Les variétés classées intermédiaires et résistantes ont un seuil de déclenchement (POIDS de contamination) plus élevé que les variétés sensibles : le premier déclenchement du modèle est donc généralement retardé sur les variétés moins sensibles au mildiou et les déclenchements suivants moins fréquents, ce qui permet de réduire significativement les interventions fongicides.

La sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercule et inversement.

Pour les variétés résistantes au mildiou du tubercule, quelques traces de mildiou sur feuillage en fin de saison auront peu d'incidences sur la qualité de la récolte.

Vous retrouverez dans les tableaux ci-après la sensibilité au mildiou des principales variétés de pomme de terre.

Vous trouverez également de nombreuses informations sur la sensibilité variétale aux différentes maladies et ravageurs ainsi que la rusticité d'un panel de variétés testées par la Chambre d'agriculture du Nord pas de Calais dans la plaquette « expérimentation variétale 2023 » (cliquer sur l'image).



Essai variété mis en place par FREDON Hdf en 2023
Variétés non traitées dans un environnement contaminé.
Photo : C.Haccart—Chambre d'Agriculture 59/62



Rusticités en variétés de consommation

© 2023 - toutes droits réservés

VARIÉTÉS	Niveau de sensibilité (selon critères) (note de 1 à 5, 0=0, 1=1, 2=2, 3=3, 4=4, 5=5, 6=6, 7=7, 8=8, 9=9, 10=10)									
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ACQUETIC	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
ANNA ROSA	6	6	4	5	NC	7	5	6	5	4
SABYRON	4	6	6	7	6	7	6	7	8	7
BELIAN	7	7	8	5	5	7	5	7	7	7
BERTA (N)	5	6	5	5	6	7	7	7	7	6
BINGO	5	7	5	6	6	5	5	6	6	6
BRESCATA RIVE	5	6	5	6	5	7	6	5	6	6
CAMELIA	5	5	5	7	5	5	5	5	7	6
COLUMBA (N)	5	7	5	5	7	7	5	7	5	5
COQUEL	5	6	5	6	7	7	NC	NC	5	5
EL MUNDO	7	6	5	7	7	6	5	NC	NC	5
ETRICELLE	4	7	5	5	7	5	7	5	7	NC
FLORENTIA	7	6	5	7	7	NC	NC	6	7	7
HARRY	7	6	4	7	7	5	NC	6	6	6
JARNE	7	7	7	7	6	7	6	6	7	7
JELLY	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
JOLENE(N)	7	6	5	5	NC	7	4	6	6	6
LEVANTE	5	5	5	7	NC	5	5	5	6	5
MAVERICK	7	7	5	5	7	7	7	7	7	7
MELODY	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
MIRAZO	NC	5	4	4	NC	6	NC	NC	6	6
MONTANA	6	4	5	5	5	7	5	5	7	7
MOZART	7	5	5	7	7	7	7	7	5	6
NATALIA (N)	7	7	3	5	7	8	3	3	5	5
NOBLESSE	5	7	7	7	7	5	5	7	5	5
NOVA	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
OCTA	5	6	5	6	7	7	5	7	7	7
OTOLIA	5	7	7	7	7	7	7	7	7	7
POISE (N)	6	6	5	6	6	7	7	7	6	6
PRADA	5	5	5	7	5	6	5	5	5	5
PRINCE	5	7	5	7	NC	6	5	6	5	6
RED LADY	7	7	7	7	7	7	7	7	7	7
ROMANTICA	NC	5	5	5	NC	6	NC	NC	6	6
ROFATA	4	7	5	5	4	6	7	NC	NC	NC
SANCT CALAIS	7	6	7	5	7	7	7	7	7	7
SALVERA (N)	7	6	5	5	NC	7	5	7	6	6
SASHA (N)	7	3	5	5	NC	5	8	7	7	7
SUNITA	5	7	7	7	7	7	5	5	7	7
SUPERNOVA (N)	5	7	7	7	7	7	5	7	NC	7
TOPAZE	NC	6	5	4	NC	7	NC	NC	5	5
TORNADO	4	7	5	7	7	5	5	5	5	5

Source : Hauts-de-France, NC : information non communiquée

POIDS DE 1 à 3 : 1=1, 2=2, 3=3, 4=4, 5=5, 6=6, 7=7, 8=8, 9=9, 10=10

POIDS DE 4 à 6 : 4=4, 5=5, 6=6, 7=7, 8=8, 9=9, 10=10

POIDS DE 7 à 9 : 7=7, 8=8, 9=9, 10=10

POIDS DE 10 à 12 : 10=10, 11=11, 12=12

Sensibilité vis à vis du mildiou des principales variétés cultivées

Variété	Niveau de Sensibilité
Adora	S
Agata	S
Agria	S
Alaska	S
Allians	R
Alouette	R
Amigo	S
Amandine	S
Aminca	S
Amyla	I
Anaïs	S
Annabelle	S
Anosta	I
Apollo	R
Astérix	S
Atlas	S
Axelle	S
Babette	S
Béa	S
Belle de Fontenay	S
Bernadette	S
BF 15	S
Bintje	S
Bleue d'Auvergne	I
Caesar	I
Canelle	S
Carlita	S
Carolus	R
Carrera	S
Challenger	S
Charlotte	S
Charmante	S

S = Sensible

I = Intermédiaire

R = Résistante

Variété	Niveau de Sensibilité
Chérie	S
Cicéro	I
Cirielle	S
Concorde	S
Concurrent	S
Cyrano	S
Daisy	S
Dali	S
Désirée	I
Ditta	S
Donald	I
Donata	I
Duchesse	S
Eden	R
Eersteling	S
Elkana	S
Elodie	S
Estima	I
Europa	S
Exquisa	S
Felsina	I
Florice	S
Fontane	S
Forza	R
Franceline	I
Frégate	S
Fridor	I
Fresco	S
Galante	S
Gasoré	R
Gourmandine	S
Innovator	S
Institut de Beauvais	S
Jaerla	S
Jelly	S
Juliette	I
Justine	S
Kaptah Vandel	S
Kardal	R

Sensibilité vis à vis du mildiou des principales variétés cultivées

Variété	Niveau de Sensibilité
Kennebec	S
Kerpondy	I
Lady Anna	S
Lady Bianca	S
Lady Christl	S
Lady Claire	S
Lady Olympia	S
Lady Rosetta	S
Laura	S
Liseta	S
Laurette	S
Lizen	I
Louisa	R
Maestro	I
Magnum	I
Manna	S
Makhai	R
Manon	S
Marabel	S
Markies	I
Marquise	S
Monalisa	S
Mondial	S
Naturella	R
Nicola	S
Novita	S
Obélix	S
Océania	S
Ondine	S
Opaline	S
Ostara	S
Passion	R
Platina	S

Variété	Niveau de Sensibilité
Pomfine	S
Pompadour	S
Première	I
Producent	R
Raja	I
Ramos	S
Ratte	S
Red pontiac	S
Remarka	I
Résy	I
Rodéo	S
Rosa	S
Rosabelle	S
Roseval	S
Rosine	S
Royal	S
Russet Burbank	S
Safrane	S
Samba	I
Santana	I
Saskia	S
Saturna	I
Shepody	S
Sirco	S
Sirtéma	S
Soléia	R
Spunta	S
Stemster	S
Taisiya	S
Tresor	S
Vénouska	S
Victoria	S
Violette	S
Vitelotte	S
Vivaldi	S
Voyager	I

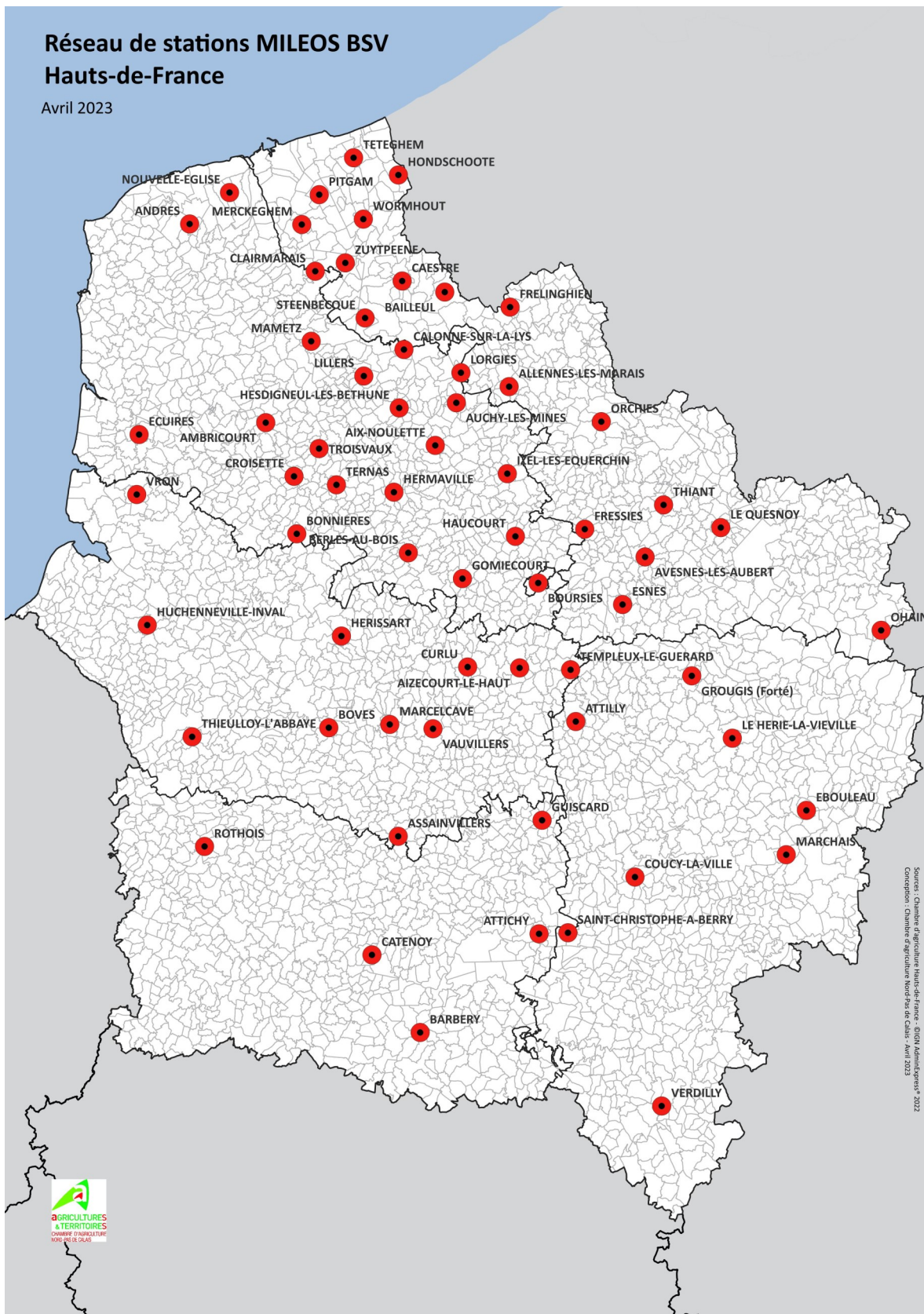
S = Sensible

I = Intermédiaire

R = Résistante

LE RESEAU DE STATIONS METEO :

Vous trouverez sur les cartes ci-dessous la localisation des stations météo pour lesquelles Mileos® calcule les risques mildiou dans le cadre du BSV (à l'exception des stations de Le Quesnoy, Clairmarais et Plaine Selve qui ne sont pas rattachées à Mileos®).



LIMACES :



SEUIL INDICATIF DE RISQUE:
4 limaces par m² (1m² = 4 pièges).

Le réseau de l'observatoire anti-limace est un réseau de piégeage des limaces mis en place en partenariat avec McCain, la Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, la société Pomuni et les Ets Carré.

Le réseau de piégeage 2024 est composé de **21 parcelles présentant pour la plupart un risque limace avéré.**

Les relevés des pièges sont réalisés chaque semaine par les agriculteurs eux mêmes et selon un protocole harmonisé.

Résultats du second piégeage TO

Le TO est un piégeage précoce qui permet de réaliser un état des lieux des populations avant les plantations.

Un premier piégeage TO avait été réalisé le lundi 8 avril. Il a montré que la situation pédoclimatique était favorable à l'activité des limaces : des limaces ont été observées sous les pièges dans 50% des situations, la moyenne observée lors de ce premier comptage était de 7 limaces par m², le seuil indicatif de risques était atteint dans 4 parcelle (40% des situations) dont 3 où la situation était préoccupante avec une présence importante de limaces autour de 20 individus/m².

Comme les plantations n'ont pas démarré et que la météo reste favorable à l'activité des limaces, un second piégeage TO a été réalisé le lundi 15 avril. 11 parcelles ont fait l'objet d'un relevé.

On trouve des limaces sous les pièges dans 6 parcelles (55%), le seuil indicatif de risques est atteint dans 4 parcelles (37%).

- Le seuil indicatif de risques est atteint à Pitgam (17/m²), Coudekerque Branche (26/m²), Sercus (8/m²) et Renescure (12/m²).
- Des limaces sont présentes, sans atteindre le seuil indicatif de risque à Locon (3/m²) et Givenchy Le Noble (2/m²),
- Dans les 5 autres parcelles du réseau, aucune limace n'a été observée sous les pièges.

Les comptages réalisés lors de ce second piégeage confirment les relevés du premier TO :

-Les conditions météorologique de l'hiver et de ce début de printemps sont favorables aux limaces : précipitations régulières, sols humides et températures plutôt douces.

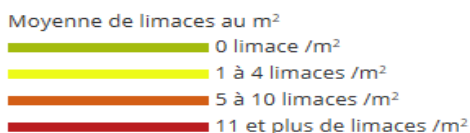
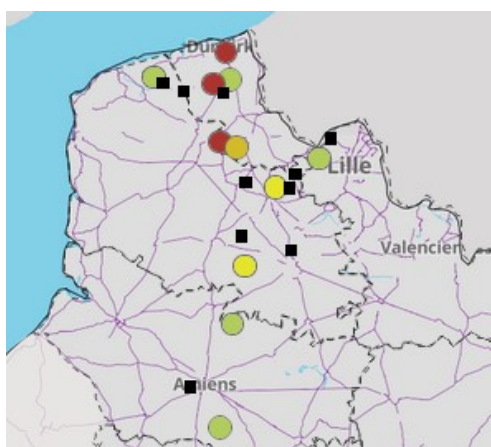
-La moyenne observée lors de ce second piégeage est similaire à celle du premier piégeage avec **6 limaces par m²** (contre 2 limaces par m² pour le TO de 2023, 4 limaces/m² en 2022, 0.5 limaces/ m² en 2021, 3 limaces/ m² en 2020).

-Les limaces sont fréquemment observées sous les pièges et le niveau de piégeage maximal est élevé avec 26 limaces/m² (contre 5 limaces/m² à la même époque en 2023, 20 limaces/m² en 2022, 2 limaces/m² en 2021, 31 limaces/m² en 2020).

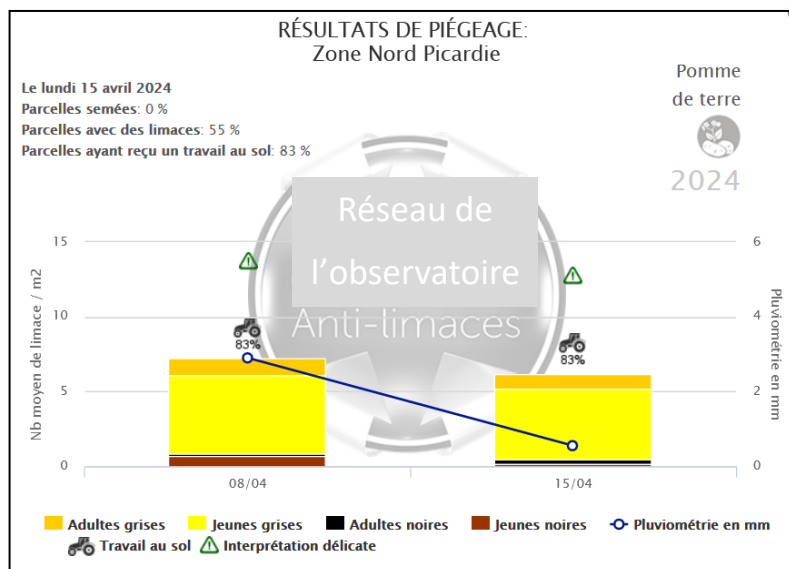
► La situation pédoclimatique favorable aux limaces et les résultats des premiers relevés incitent fortement à se rendre dans les parcelles à risque afin de vérifier l'activité limaces avant la reprise du sol et les plantations.

► Dans les parcelles à risques restez vigilants, observez vos parcelles et piégez les limaces avant la plantation (cf grille d'évaluation page suivante).

☒ le piégeage reprendra courant juin au stade « 50% de couverture du rang ».



■ Pas de relevé de piégeage pour la parcelle



Evaluation du risque limaces parcellaire

Pour être en mesure de conduire une lutte raisonnée contre les limaces, il est nécessaire d'évaluer le risque limaces dans vos parcelles.

Ce risque dépend notamment des caractéristiques de la parcelle telles que définies dans la fiche de Ciblage Acta® ci-après.

Cette grille permet d'évaluer le niveau de risque limaces à la parcelle et d'imaginer des solutions pour le réduire. Dans certaines situations, un raisonnement sur toute la rotation est recommandé.

Cette évaluation du risque doit être prolongée par un piégeage (voir BSV n°4).

Les caractéristiques parcellaire et le piégeage associés aux conditions météorologiques permettent d'approcher le risque limaces au moment de la plantation.

Fiche Ciblage® ACTA

fiche N°4
OBS-ENR-001

EVALUATION DU RISQUE LIMACES PARCELLAIRE

Pour utiliser cette grille, vous devez remplir la colonne "Diagnostic" avec la note qui correspond le mieux à votre parcelle ; puis, le cas échéant, la colonne "Stratégie". Attention, un seul choix par encadré.

		Notes	Diagnostic	Stratégie
Historique limaces de l'année dernière	Beaucoup de limaces	4		
	Quelques limaces	2		
	Pas de limace	0		
Sol	Argileux	5		
	Limono-argileux	4		
	Argilo-calcaire	4		
	Limoneux	2		
	Sablo-limoneux/Champagne crayeuse	1		
	Sableux	0		
Précédent	Colza	6		
	Céréales d'hiver	4		
	Cultures de printemps	1		
	Pluriannuelles (jachère, prairie...)	5		
Interculture	Déchaumage après récolte + labour	0		
	Labour sans déchaumage après récolte	2		
	Déchaumage(s) après récolte	1		
	Déchaumage(s) mais pas après récolte	2		
	Absence de travail du sol	4		
Végétation durant l'interculture	Très développée	4		
	Peu développée	2		
	Rare	1		
Préparation lit de semences	Grossière	4		
	Intermédiaire	2		
Date de semis de la culture (à adapter en fonction des régions)				
Blé / Colza	Semis précoce	1		
	Semis normal	2		
	Semis tardif	4		
Maïs / Tournesol Betterave/ Pomme de Terre	Semis précoce	4		
	Semis normal	2		
	Semis tardif	1		
Sensibilité des cultures	Blé / Orge / Prairie	1		
	Maïs / Pois	2		
	Tournesol	4		
	Colza / Pomme de Terre / Betterave	6		
TOTAL (somme des 8 notes choisies pour la parcelle)				
Niveau de risque de la parcelle	inférieur à 18	Faible		
	18 à 23	Moyen		
	23 à 28	Fort		
	supérieur à 28	Très fort		

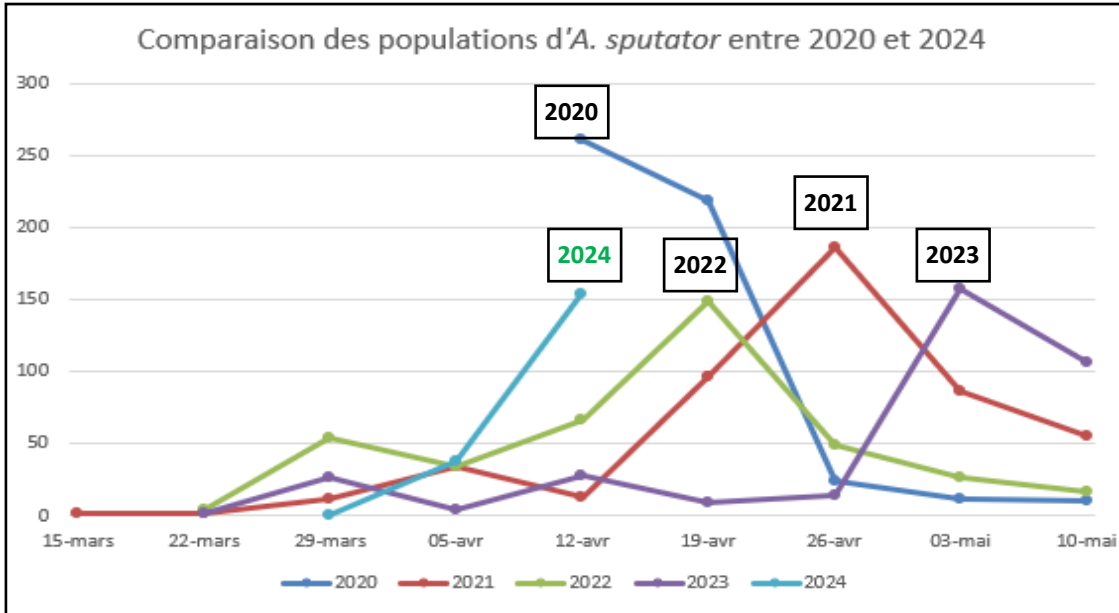
TAUPINS :

♦ Le suivi des adultes

A la faveur des températures estivales sur la période de vendredi à dimanche, les adultes ont émergés : **154 adultes ont été collectés semaine dernière** (192 depuis l'installation du piègeage en date du 25 mars 2024).

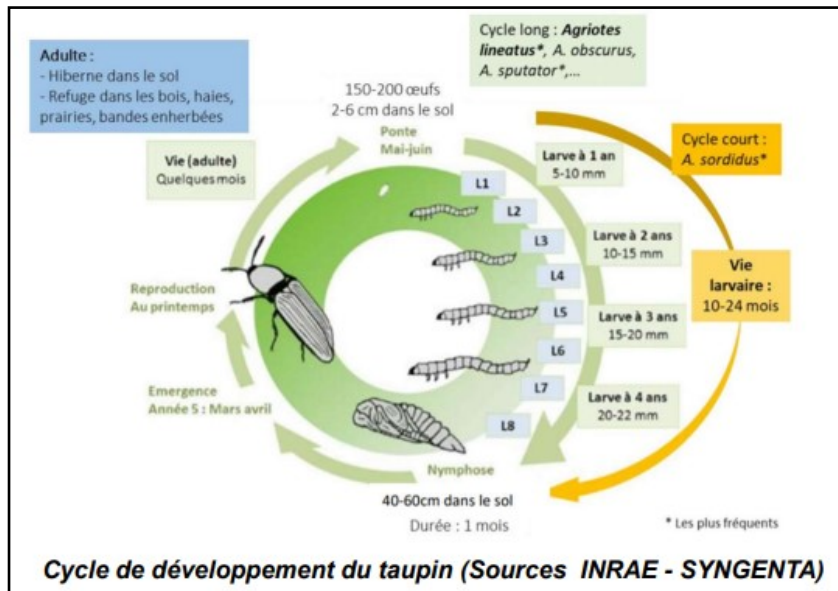
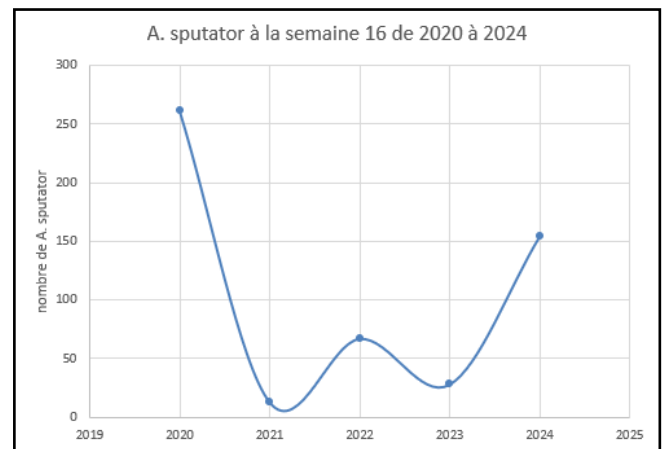
Ce que nous pouvons dire en date du 16 avril 2024 :

- L'espèce *Agriotes sputator* est toujours la 1ère espèce à être capturée,
- L'apparition précoce **du pic des adultes**, d'année en année (entre 2020 et 2024)



- Les relevés réalisés à la même période ces 5 dernières années nous permettent de supposer que *A. sputator* réalise son cycle sur 5 ans.

- ▶ En 2020, de nombreux adultes ont émergé (261).
- ▶ entre 2020 et 2023 : accouplement et pontes, suivis par différents stades larvaires;
- ▶ émergence d'adultes (154) en 2024.



♦ L'observation des larves

Dans le cadre du réseau BSV, les comptages n'ont pas été initiés.

Dans le cadre du suivi de piégeage sur le site du Paraclet, des détections sous le forme de tris de sol ont été réalisées : **aucune larve n'a été recensée.**

A ce jour, la température du sol est encore froide ne permettant pas une activité de la larve de taupin et les conditions climatiques annoncées pour cette semaine ne seront également pas favorables .

Initiez vos 1ères observations sur vos parcelles fixes dès que les températures seront plus douces.

2 méthodes de détection sont proposées avant plantation : **pommes de terre coupées et tri de sol.**

DETECTION DES POPULATIONS LARVAIRES DE TAUPINS AU CHAMP			
METHODE	TECHNIQUE	OBSERVATIONS	FREQUENCE DES RELEVES
Pomme de terre coupée (si possible Variété appétente de type Monalisa ou Agata)	Mettre 1 pomme de terre coupée en 2 dans le sol à une profondeur de 10 cm. Recouvrez. Répétez 10 fois en diagonale dans la parcelle. Identifiez par un piquet.	Creuser sous les pommes de terre afin de recueillir les larves présentes. Comptez le nombre de larves observées.	Tous les 4 - 5 jours
Tris de sol	Réalisez des prélèvements de terre, à l'aide d'une bêche. La profondeur est égale au fer de bêche . Renouvelez 3 fois si possible en diagonale de la parcelle	Munissez vous d'une bache noire sur laquelle vous déposerez le volume de terre prélevé. Observer la présence de larves	1 fois avant plantation

NOTE NATIONALE POLLINISATEURS :

Cette note propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.

Cette note est le fruit d'un travail collectif effectué par :

- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, Direction générale de l'alimentation
- Chambres d'agriculture France
- Institut technique et scientifique de l'apiculture et de la pollinisation.
- Fédération nationale des associations régionales de développement de l'apiculture.
- Museum National d'Histoire Naturelle

Cette note vise à **accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal.**

[Cliquer sur l'image ci-contre pour accéder au document](#)

Note Nationale - Focus
Bulletin de Santé du Végétal

BULLETIN de SANTÉ VÉGÉTAL
ECOPHYTO

Cette note vise à accompagner la démarche agro-écologique portée par le Bulletin de Santé du Végétal. Elle propose une synthèse d'informations actualisées pour la protection des insectes pollinisateurs et relative à la réglementation sur les produits phytopharmaceutiques.

Abeilles - Pollinisateurs

Des auxiliaires à préserver

Le déclin des insectes pollinisateurs est ...
... une réalité mondiale impliquant de nombreux facteurs de stress notamment d'origine biologique, toxicologique, alimentaire et environnementale (chaleur, perte d'habitats, invasion de la biodiversité [1]).

La protection des cultures et des insectes pollinisateurs

Des risques pour la santé de ces auxiliaires
Rares, les produits phytopharmaceutiques (herbicides, fongicides, insecticides...), qu'ils contiennent des substances actives d'origine naturelle ou de synthèse et même ceux à base de microorganismes, quelle que soit leur catégorie (conventionnel, AB, biocontrôle), sont susceptibles de présenter une toxicité pour les insectes pollinisateurs.

Cette toxicité peut conduire à la mort des individus, mais aussi être responsable d'effets préjudiciables plus subtils, notamment sur leur comportement et leur physiologie. La toxicité des produits peut s'exprimer après que les individus aient été exposés directement lors des traitements ou bien par l'intermédiaire de leur alimentation, composée essentiellement de nectar, de sécrétions sucrées produites par d'autres insectes (miel) et certaines plantes (exsudats), de pollen et d'eau rosée.

L'importante aire de répartition des abeilles domestiques (3 000 ha en moyenne) les conduit à être exposées à de multiples substances qui s'accumulent dans la ruche et dont la présence combinée peut, dans certaines circonstances, provoquer des effets délétères dits « cocktail ». Les nombreuses espèces d'abeilles sauvages et les autres pollinisateurs sont aussi concernés sur leur site de nidification et via leur alimentation (note bio-diversité - abeilles sauvages).

Pour aller plus loin sur le bionisme des substances actives, le voir de sources fiables.

Des objectifs liés à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques en zones agricoles:
Les enjeux pour la protection des cultures dans le respect des pollinisateurs sont de :

- Maintenir un service de pollinisation bénéfique aux cultures et agro-écosystèmes,
- Concevoir des systèmes de culture bas insectes pour limiter l'usage des produits phytopharmaceutiques,
- Concilier le besoin de protéger les cultures contre les organismes nuisibles et la préservation des pollinisateurs (en limitant leur exposition) dans le respect des conditions de travail des utilisateurs.

Raisonnement et décider d'un traitement phytosanitaire c'est:

Pour les agriculteurs: adapter les stratégies de protection au niveau de risque

- Observer les cultures, les maladies, les ravageurs et les auxiliaires dont les pollinisateurs,
- Prendre connaissance des informations phytosanitaires et niveau de risque: Bulletins de Santé du Végétal, bulletins de phytosanitaires, références et outils d'aide à la décision, afin d'évaluer le niveau de risque d'un traitement,
- Privilégier les méthodes prophylactiques et alternatives aux produits phytopharmaceutiques.

Pour les conseillers: assurer aux agriculteurs des conseils stratégiques et spécifiques

- Diffuser l'information technique et réglementaire pour en faciliter l'appropriation,
- Accompagner les exploitants: dans l'observation des parcelles et l'utilisation des outils d'aide à la décision,
- Promouvoir la protection intégrée des cultures et sensibiliser aux bonnes pratiques agricoles (Site ecophyto).

Les réglementations sur les produits phytopharmaceutiques:

- Des dispositions européennes pour évaluer les effets des produits et fixer leurs conditions d'utilisation (Règlement 1107/2009, Règlements 546 et 547/2011, Règlement 283 et 284/2013, document guide EPA)
- Des dispositions nationales pour renforcer la protection des pollinisateurs notamment au moment de l'application des produits phytopharmaceutiques (Code rural et de la pêche maritime, articles ministériels)

Note nationale BSV - Informations - Abeilles - Pollinisateurs et réglementation - 2023

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Rédactrice et animatrice filière pour le secteur Nord-Pas de Calais : Christine Haccart - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél : 06.74.35.36.52)

Animateurs filière pour le secteur Picardie : Valérie Pinchon - FREDON Hauts de France (Tél : 03.22.33.67.11) et Pierre-Baptiste Blanchant—Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03.22.95.51.20)

Expertise Miléos : Arvalis Institut du Végétal (Tél : 03.22.85.75.60)

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau : Arvalis Institut du Végétal, AgroPomConseil, M.Bossaert A2D, Cérésia, CETA de Ham, GR CETA du Soissonnais, CETA des Hauts de Somme, Chambre d'Agriculture de la Somme, Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais, Chambre d'Agriculture de l'Oise, Comité Nord, Coopérative de Vecquemont, Ducroquet Négoce, Expandis, Ets Charpentier, Coopérative la Flandre, FREDON Hauts-de-France, Le GAPPI, GC la Pomme de Terre, GITEP, Intersnack, IPM France, Ets Jourdain, Ets Loridan, Maison Lecouffe, Mc Cain, Nord Négoce, Pomuni France, Pom'Alliance, Réseau Vitalis, Sana Terra, SAS Sermaplus, Select'up, le SETAB, Soufflet Agriculture, Terre de France, TERNOVEO, Touquet Savour, UNEAL, Ets Vaesken.

Ferme des Tilleuls, M Debarge, GAEC Fourdinier, M Henno, M Ruysen, M Caby, M Lefranc, M Gosse de Gorre, M Cannesson, M Dequeker, M Dequidt, M Clay.

Coordination et renseignements : Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord Pas de Calais (Tél: 03.21.60.57.60) et Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme (Tél : 03 22 85 32 11).